

- a) **Dynamique anticoncurrentielle:** la collaboration en recherche peut sans aucun doute encourager une collusion sur les marchés de produits, en particulier si l'adoption de nouvelles technologies est dispersée entre les entreprises pour promouvoir une diffusion rapide. Cependant, il est également possible que cette collusion restreigne la diffusion d'une technologie aux premiers stades de son développement ou empêche l'adoption de diverses méthodes d'application d'une technologie.
- b) **Rétrécissement du champ d'investigation:** la suppression du double emploi peut accroître l'efficacité des efforts de recherche du groupe. Cependant, le rétrécissement du champ de recherche de l'ensemble de l'industrie peut réduire le nombre de champs d'investigation indépendants, diminuant ainsi la productivité globale de la recherche dans cette industrie.
- c) **Pénurie de données empiriques:** il n'y a pas beaucoup de données empiriques pour étayer l'argument voulant que la coopération en R-D contribue aux économies d'échelle. La recherche sur les alliances techniques au Canada a révélé certains écarts propres à l'industrie en ce qui concerne les économies réalisées au moyen de la coopération en matière de R-D. Par exemple, Niosi de l'UQUAM a conclu que, pour les alliances techniques dans l'industrie de l'électronique, les économies de diversification peuvent apporter un avantage plus important que les économies d'échelle. Toutefois, ses recherches sur l'industrie des matériaux de pointe ont confirmé que les économies d'échelle constituaient un déterminant important.

III. LE CADRE D'ACTION

3.1 Technoglobalisme et technonationalisme

La technomondialisation est la tendance à l'internationalisation des activités industrielles pour répondre aux besoins technologiques²⁸. Cette tendance est en grande partie attribuable aux sociétés poursuivant des stratégies commerciales mondiales qui ont un besoin essentiel de la technologie résultant des meilleures pratiques de gestion²⁹. D'autre part, le technonationalisme est une force émanant des

²⁸ Candice Stevens, « Technoglobalism vs. Technonationalism: The Corporate Dilemma », *Columbia Journal of World Business*, vol. XXV, n° 3, automne 1990, p. 42.

²⁹ La technologie résultant des meilleures pratiques de gestion n'est pas nécessairement la « meilleure disponible » ou même la technologie la plus récente, mais il s'agit de celle qui est la plus rentable commercialement, compte tenu des coûts et des avantages sous-jacents de la technologie.